

Conférence de presse du 14 avril 2008 à Berne

**CN 08 -
Pierre angulaire d'une évolution future
positive dans le secteur principal
de la construction**

CN Werner Messmer

Président central de la Société Suisse des Entrepreneurs

Le discours prononcé fait foi!

Mandat de l'AD du mois de janvier accompli

L'assemblée des délégués de la Société Suisse des Entrepreneurs a lié le refus du résultat de la médiation du décembre 2007 à un mandat concret donné au comité central de la SSE:

"Négociations complémentaires dans deux domaines:

- a) trouver une solution pratique pour compenser les heures perdues (sécurité juridique, solution et contrôle individualisés)
- b) poser des jalons pour le Parifonds (financement sans favoriser les organisation des travailleurs)."

Selon la délégation de la SSE chargée de négocier la CN, cette mission peut être considérée comme atteinte au vu du résultat obtenu. C'est la raison pour laquelle je suis optimiste et je m'engagerai personnellement pour que la CN 08 avec les précisions négociées soit acceptée par les délégués.

Temps de travail: solution praticable et transparente

En ce qui concerne la flexibilité des heures de travail, les procédures ont été précisées de manière à ce que l'entrepreneur puisse les appliquer en conformité avec le jugement du tribunal arbitral, tout en évitant une bureaucratie inutile et en garantissant aux employés la transparence et le contrôle requis.

Parifonds: suite à donner définie

Pour ce qui est du Parifonds, la SSE reconnaît la nécessité d'une application qui fonctionne, qui soit dûment financée et qui contienne une part adéquate de ristourne aux syndicats. Le fait que les nouvelles dispositions du rétablissement du Parifonds, incluant les aspects de la ristourne, fassent l'objet de négociations jusqu'à fin mars 2010 au plus tard, répond au mandat de nos délégués. Cela signifie que nous sommes aussi prêts à revoir ensemble avec les syndicats le fonds de formation à partir de ce moment.

L'assemblée des délégués décidera

La compétence de la décision finale incombe à l'AD de la SSE. Elle siégera le 29 avril 2008 à Zurich.

Renseignements:

CN Werner Messmer, Président central de la SSE, tél. 079 445 77 89

Michel Buro, Vice-président de la SSE, tél. 079 214 33 74

Dr. Daniel Lehmann, Directeur de la SSE, tél. 044 258 82 03; 078 768 59 22